

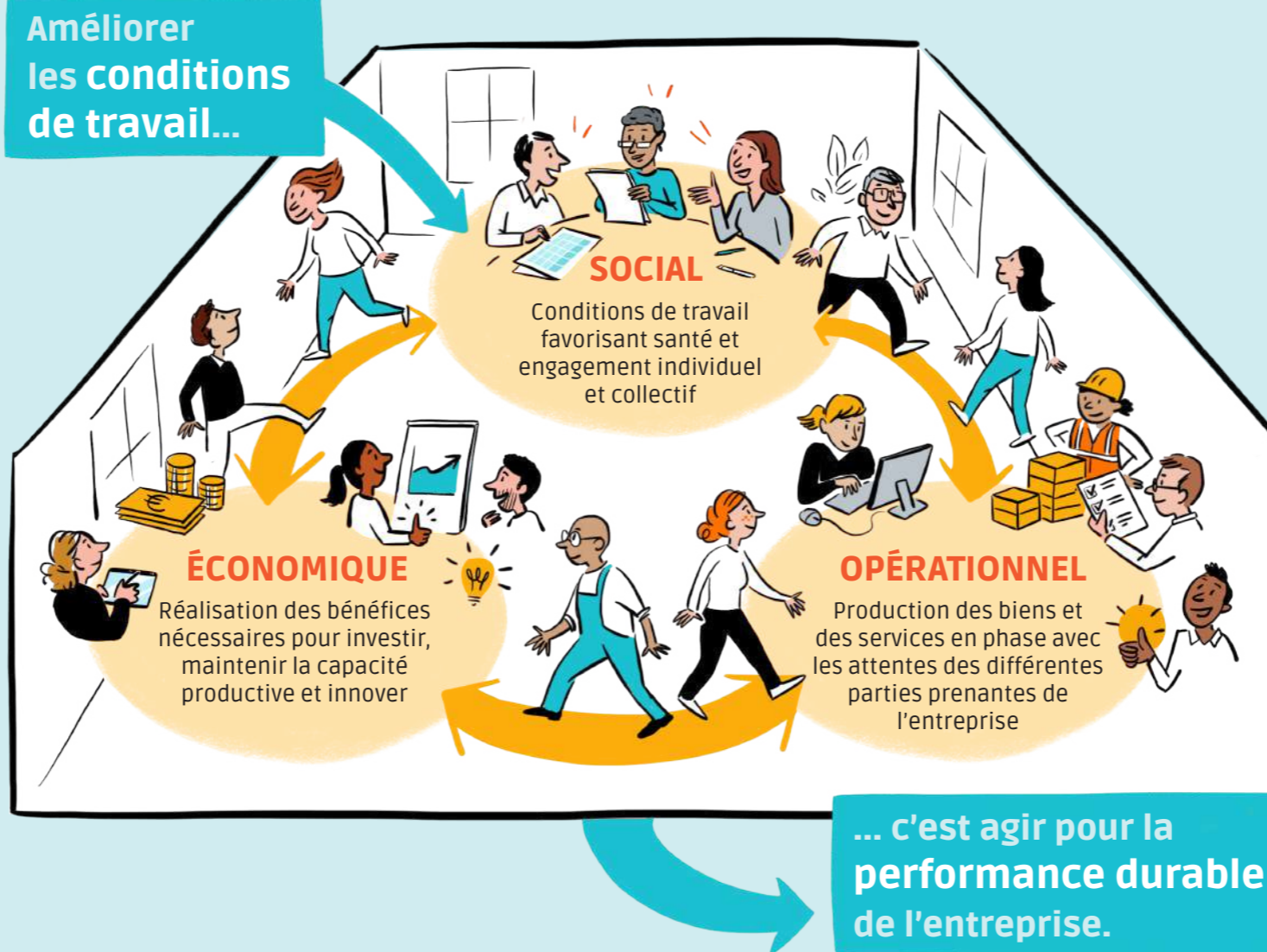
aract
BRETAGNE Amélioration
des conditions
de travail

Améliorer les conditions de travail, un levier de performance durable

L'Aract Bretagne accompagne les entreprises dans leurs projets de transformations

Anact Aract
LE RÉSEAU

L'Aract vous accompagne



Comment intervenons-nous ?

Nous intervenons à la **demande de la direction d'entreprise** et en **concertation avec les représentant-e-s des salarié-e-s.**

Nous **associons les salarié-e-s concerné-e-s** à la démarche.

Nous proposons une **approche globale des conditions de travail** (dimensions organisationnelle, économique, technique, humaine) à partir de l'analyse du travail réel.

Nous privilégions **l'expérimentation et le transfert de méthodes et de pratiques** pour favoriser le changement dans l'entreprise.

Nos missions



Expérimenter avec les entreprises pour apporter des réponses opérationnelles et sur-mesure.



Développer et proposer des démarches et des méthodes innovantes issues des expérimentations réalisées en entreprise.



Diffuser l'expertise auprès des entreprises et des professionnel-le-s qui les accompagnent : consultant-e-s, conseiller-ère-s...



Conduire une activité de veille et d'appui aux pouvoirs publics et partenaires sociaux sur les enjeux et besoins émergents.



Faciliter le dialogue social dans les entreprises et sur les territoires.

Qui sommes-nous ?

L'Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail (Aract) Bretagne est un organisme paritaire piloté par les partenaires sociaux régionaux.

Présidée alternativement par les organisations syndicales d'employeurs et de salarié-e-s, l'Aract assure une **mission de service public pour l'amélioration des conditions de travail dans les entreprises** en ciblant prioritairement les **TPE-PME**.

Notre **équipe pluridisciplinaire** (ergonomes, économistes, ingénieur-e-s, gestion des RH...) intervient sur toute la Bretagne.

Membre du **réseau national Anact-Aract**, l'association est financée par la Direccte, le Conseil régional de Bretagne et l'Anact.

En savoir plus
www.bretagne.aract.fr

Nous contacter
227, rue de Chateaugiron
Immeuble Le Sirius
35000 Rennes
Tél : 02 23 44 01 44

Nous suivre
Twitter : @aractbretagne

Nos valeurs



L'intérêt commun

Toutes nos actions sont motivées par la volonté de servir l'entreprise dans son ensemble : salarié-e-s et direction.



L'écoute et le dialogue

Nous privilégions des méthodes d'animation et d'intervention centrées sur l'expression des salarié-e-s sur leur travail au cours des projets de transformation.

Les pistes d'actions définies permettent d'établir un plan d'actions sur-mesure et durable.

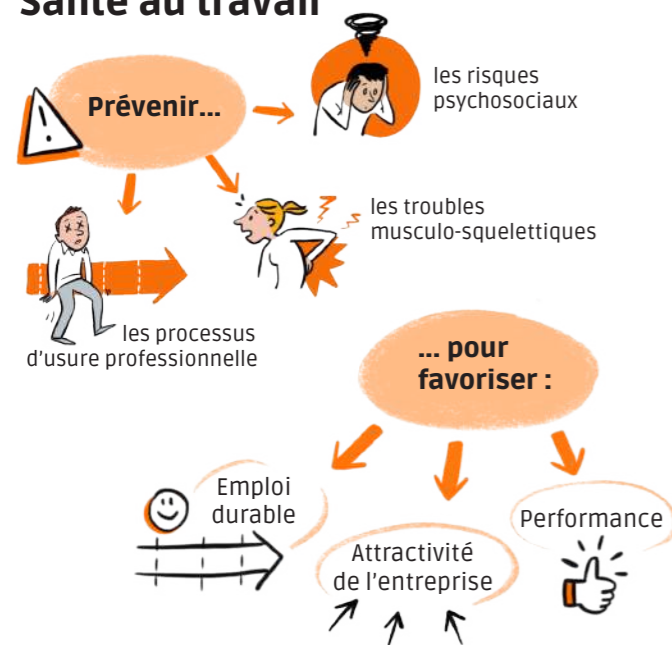


L'innovation

Nous proposons aux dirigeant-e-s et salarié-e-s d'expérimenter des méthodes et outils nouveaux pour mieux répondre aux besoins et soutenir les dynamiques collectives.

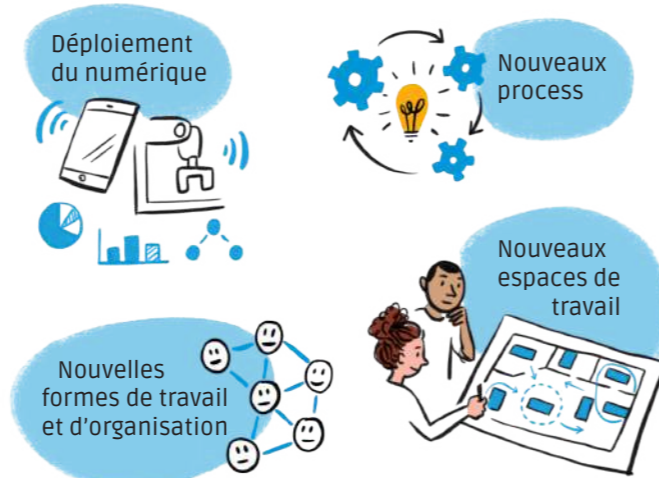
Quatre domaines d'expertise

Santé au travail



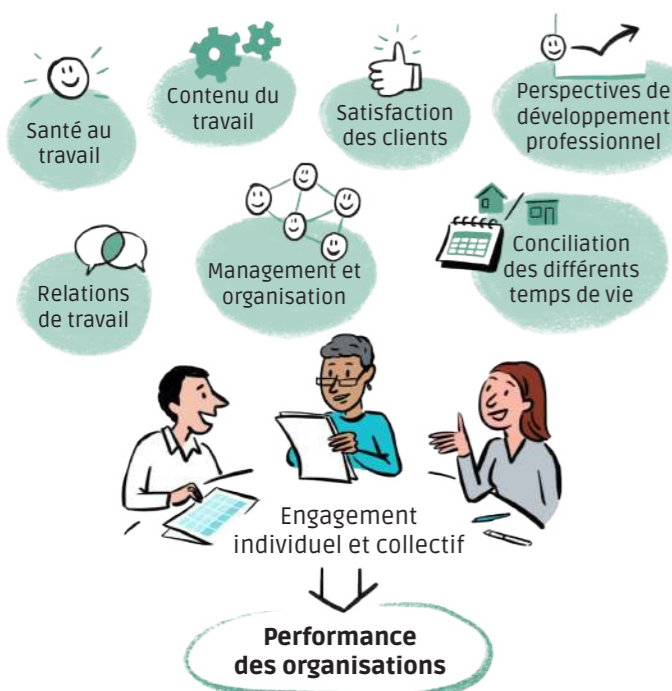
Engagée au sein du Plan Régional de Santé au Travail, l'Aract Bretagne accompagne les dirigeant·e·s et salarié·e·s dans des démarches concertées et diffuse son expertise auprès de ses relais : préventeur·rice·s, consultant·e·s, conseiller·ère·s en entreprises...

Changements technologiques, organisationnels et managériaux



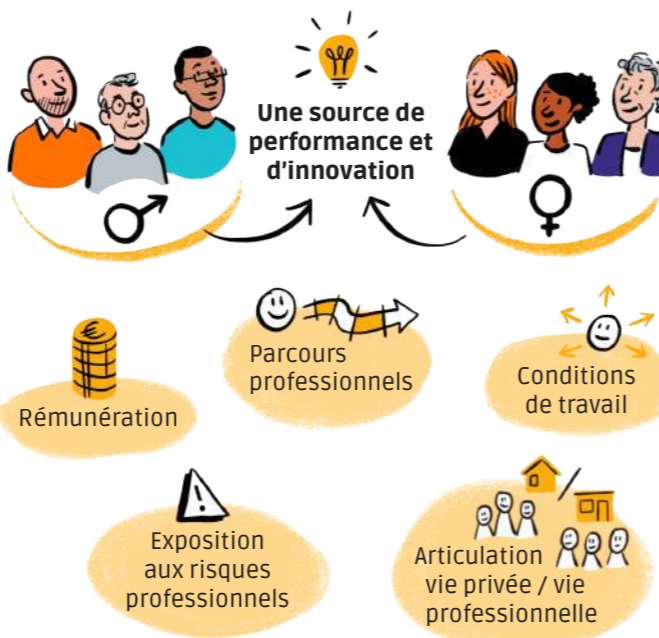
L'Aract Bretagne accompagne la transformation des entreprises en faisant de la qualité de vie au travail une composante stratégique du projet. Nos méthodes participatives permettent notamment de simuler les situations de travail futures pour guider les choix de conception et faciliter l'appropriation des changements.

Qualité de vie au travail



L'Aract Bretagne propose, notamment dans des contextes de changements, des démarches de diagnostic de la qualité de vie au travail et des mises en action fondées sur des méthodes participatives telles que les espaces de discussion.

Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes



L'Aract Bretagne propose d'intégrer l'égalité professionnelle dans les démarches d'amélioration des conditions de travail et d'accompagnement des changements pour favoriser un égal accès à la qualité de vie au travail entre les femmes et les hommes.

Nos services aux entreprises

L'Aract Bretagne propose une offre de conseil, d'accompagnement et de formation adaptée aux besoins des entreprises, notamment des TPE-PME, dans leur démarche d'amélioration des conditions de travail.

Information / Conseil

Nous aidons l'entreprise à analyser ses besoins.

Nous l'informons et l'orientons, si nécessaire, vers des conseils spécialisés.



Formation

Organisées dans une entreprise ou en inter-entreprises, nos formations permettent aux acteur·rice·s de l'entreprise ou à leurs conseiller·ère·s de s'approprier connaissances et méthodes pour engager et conduire une démarche interne.



Accompagnement

Individuel

Nous accompagnons les entreprises dans les phases de diagnostic, d'identification des leviers d'amélioration et d'élaboration de plans d'actions ou pour la rédaction d'un cahier des charges destiné à faire appel à un·e consultant·e.

Nous conseillons les entreprises dans le montage et le suivi des projets financés par le Fonds pour l'Amélioration des Conditions de Travail (FACT).



Collectif

Des actions regroupant plusieurs entreprises permettent de répondre à des enjeux et des besoins communs au sein d'une branche ou d'un territoire.

La thématique est commune aux entreprises volontaires et notre accompagnement alterne des phases de travail collectif entre entreprises et de travail individuel dans chacune d'entre elles.



Ressources



Des actions de sensibilisation

Matinales, ateliers, conférences... organisés régulièrement par l'Aract et ses partenaires sur des thèmes d'actualité



Des supports pratiques

Guides, vidéos, webinaires, magazine Travail & Changement, publications...



Des jeux pédagogiques

Egalité EnJouer®, Tzatziki, une recette pour expérimenter performance et qualité de vie au travail, «Les risques psychosociaux dans le Document Unique»...



Un évènement annuel en juin

Semaine pour la Qualité de Vie au Travail



Un portail de veille documentaire

du réseau Anact-Aract (plus de 50.000 références) : www.veille-travail.anact.fr



Une newsletter

Inscription sur www.bretagne.aract.fr